JCB/HO BURKINA FASO

Unité - Progrès – Justice

DECRET N°2013-<u>1229</u> /PRES/PM/MIDT portant modification du décret n° 2013-582/PRES/PM/MIDT du 15 juillet 2013 portant organisation du Ministère des Infrastructure, du Désenclavement et des Transports.

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VISQUE me 00926
27/12/2013 TU

VU la Constitution;

VU le décret n° 2012-1038/PRES du 31 décembre 2012 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2013-002/PRES/PM du 2 janvier 2013 portant composition du Gouvernement;

VU le décret n° 2013-104/PRES/PM/SGG-CM du 7 mars 2013 portant attributions des membres du Gouvernement ;

VU le décret n° 2013-404/PRES/PM/SGG-CM du 23 mai 2013 portant organisation-type des départements ministériels ;

VU la lettre n° 2013-0783/MIDT/SG du 02 décembre 2013;

DECRETE

ARTICLE 1: L'article 71 du décret n° 2013-582/PRES/PM/MIDT du 15 juillet 2013 portant organisation du Ministère des Infrastructure, du

Désenclavement et des Transports est modifié comme suit :

AU LIEU DE

ARTICLE 71:

Les Directions provinciales des infrastructures et du désenclavement sont chargées, sous l'autorité des directions régionales, des infrastructures et du désenclavement, de la mise en œuvre et du suivi des missions du département dans leurs provinces administratives de compétence.

LIRE:

ARTICLE 71:

Les Directions provinciales des infrastructures, du désenclavement et des transports sont chargées, sous l'autorité des directions régionales, des infrastructures et du désenclavement et des directions régionales des transports, de la mise en œuvre et du suivi des missions du département dans leurs provinces administratives de compétence.

Le reste sans changement.

ARTICLE 2:

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires.

ARTICLE 3:

Le Ministre des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 30 decembre 2013

Le Premier Ministre

Beyon Luc Adolphe TIAO

Le Ministre des Infrastructures du Désenclavement et des Transports?

Jean Bertin OUEDRAOGO